Zeitschrift: Reihe Kriminologie / Schweizerische Arbeitsgruppe für Kriminologie =

Collection criminologie / Groupe suisse de travail de criminologie

Herausgeber: Schweizerische Arbeitsgruppe für Kriminologie

Band: 22 (2004)

Artikel: ACTGTCGTACTCGATCT : ou à la découverte du génotype de

l'eugénisme criminel

Autor: Guéniat, Olivier

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1051129

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

OLIVIER GUÉNIAT

ACTGTCGTACTCGATCT – OU À LA DÉCOUVERTE DU GÉNOTYPE DE L'EUGÉNISME CRIMINEL

Résumé:

La lecture de l'ADN moléculaire est en cours, de même que de multiples manipulations génétiques offrent de nouvelles perspectives tant sur un plan économique que scientifique. La bio-criminologie renaît de ses cendres: et si le déterminisme génétique était la clé d'interprétation de tous les comportements criminogènes? Voilà une question, qui même sans réponse à l'heure actuelle, présente un vice relatif au postulat qu'elle soutient. Nier l'influence de l'environnement sur les comportements sociaux, donc les interactions qui le lient au génotype et au phénotype, c'est exclure d'emblée l'interaction entre l'individu et le milieu, la quête du statut social ou l'évolution même de la société autour de l'individu. Or, s'il existe des centaines de facteurs psycho-sociologiques et des facteurs criminogènes, susceptibles de mieux comprendre la criminalité et son évolution, il n'y a aucun indice soutenant les hypothèses socio-biologiques et héréditaristes.

Zusammenfassung:

ACTGTCGTACTCGATCT - oder auf der Spur des Genotyps der Rassenreinheit

Die Erfassung der molekularen DNA ist im Gange, während die vielfachen genetischen Manipulationen neue wirtschaftliche sowie wissenschaftliche Perspektiven eröffnen. Die Bio-Kriminologie wird aus ihrer eigenen Asche wiedergeboren: und wenn der genetische Determinismus der Schlüssel der Interpretation aller kriminogenen Verhaltensweisen wäre? Auch wenn sie zum heutigen Zeitpunkt noch unbeantwortet bleiben muss, stellt sie hier eine Frage, welche einen Fehler aufweist in Bezug aufs Postulat, welches sie unterstützt. Den Einfluss verneinen, den die Umwelt auf das Sozialverhalten hat und somit die Interaktionen welches diese mit dem Genotypus und dem Phänotypus verbindet, bedeutet von vornherein die Interaktion zwischen Individuum und Umwelt, die Suche nach dem sozialen Status und sogar die Entwicklung der Gesellschaft um das Individuum herum auszuschliessen. In der Tat gibt es hunderte von psycho-soziologischen und von kriminogenen Faktoren, welche zum besseren Verstehen der Kriminalität und deren Entwicklung beitragen, während kein Anhaltspunkt für die Unterstützung der sozio-biologischen und der vererbungstheoretischen Hypothesen besteht.

Après les théories de Darwin sur l'origine des espèces (1859), après MENDEL et les règles distinguant le dominant du récessif (1866),

après la découverte progressive des concepts de mutation, de génotype et phénotype, puis de gène (dès 1900), après l'analyse, par WATSON & CRICK en 1953 de la structure de l'ADN, les généticiens se sont senti appelés par un nouveau défi qui, au fil du temps, est devenu une véritable obsession: le séquençage de l'ADN de l'homme, des animaux et des végétaux. Un jour, tout serait enfin su sur tout, tout pourrait être maîtrisé et contrôlé. L'homme deviendrait alors le maître incontesté de son destin. Si nous n'en sommes pas encore là, nombreux sont ceux qui y pensent et qui y travaillent. Les enjeux économiques de ce défi sont colossaux et leurs conséquences se manifestent déjà dans le paysage de notre vie quotidienne, notamment dans l'agriculture, la médecine et l'industrie pharmaceutique. La recherche s'accélère, les techniques se perfectionnent très vite, les débats politiques se complexifient, les codes éthiques et moraux se précisent, les lois naissent.

Grâce aux avancées de la biogénétique et à la manière dont les médias les propagent, l'idéologie du tout-biologique et du tout-génétique semble avoir pris le pas sur toute autre forme de pensée. Cet héréditarisme laisse entendre qu'il se pourrait que tout soit programmé d'avance, tant au niveau individuel que collectif. EDWARD WILSON devait vraisemblablement en être convaincu lorsqu'il a rédigé «Sociobiology, The New Synthesis» qui n'est rien d'autre qu'une compilation de tout ce qui a été écrit sur le sujet depuis DARWIN et «L'origine des espèces». La sociobiologie et sa tendance au déterminisme génétique deviennent alors la clé d'interprétation de tous les comportements humains. L'égoïsme, l'altruisme, l'homosexualité, la violence, etc, tireraient leur origine d'une certaine programmation génétique. La sociobiologie se propose donc de contrôler les comportements sociaux en contrôlant les gènes. En se réclamant des sciences dites exactes, le courant héréditariste relègue la psychologie, la sociologie, la criminologie au rang des sciences fragiles et subjectives et, sous couvert de soi-disant vérité scientifique, tente d'imposer des vues plus que discutables.

Les tentatives d'objectivation des comportements sociaux ou des valeurs sociales par des critères biologiques n'ont d'ailleurs pas tardé à réveiller les vieux rêves d'eugénisme. La recherche de la preuve de l'existence de gènes propres à la violence, à la criminalité, à l'homosexualité, ou à n'importe quel autre comportement social, ouvre sa porte à l'épuration sociale, à la médicalisation sociale.

Sur le plan bio-médical, l'année 2004 vient de nous annoncer qu'un groupe de chercheurs a réussi à cloner une cellule humaine! Depuis plusieurs années, l'analyse génétique permet de réaliser des tests de paternité et ceux-ci sont commercialisés dans la perspective d'une utilisation à large échelle. La recherche théorique s'est étroitement liée à la notion de commercialisation, donnant naissance à l'industrie biotechnologique, qui apparaît déjà comme une superpuissance. La médecine génétique offre aussi la possibilité de déceler des maladies génétiquement transmissibles. Le dépistage génétique pourrait déterminer qu'une personne est potentiellement malade, avant même que le premier symptôme se soit déclaré, parce que cela est inscrit et lisible dans ses gènes. En matière de prévention, cela apparaît indéniablement comme un progrès. Mais sur le plan éthique, cela soulève de nombreux problèmes. Faut-il annoncer sa future maladie à la personne concernée, alors que nul ne sait quand la maladie se déclarera et si elle se déclarera réellement. Faut-il la lui annoncer au risque de la voir se suicider ou souffrir de déficiences psychologiques durant une période qu'elle aurait pu vivre plus sereinement? Qu'en est-il ou qu'en sera-t-il de sa descendance? Une assurance maladie ou un employeur, ne pourront-ils pas exiger un dépistage génétique du moment que l'on aura acquis un peu de savoir-faire? Ce sont là des questions qui se posent et induisent des choix sociétaux. Quels que soient ces choix, et même s'ils sont l'essence même de l'éthique génétique, ils contribuent à rendre de plus en plus ténue la distance qui nous sépare de l'héréditarisme, du bio déterminisme, de la sociobiologie et des travers idéologiques que ces notions dévoilent.

Plus proche des criminologues et de toutes les sciences judiciaires concernées par la révolution de l'ADN, il existe également un débat découlant de la sociobiologie que l'on pourrait appeler la bio criminologie. Au cours des deux derniers siècles, des théories, vraisemblablement filles de l'héréditarisme, ont déjà posé la question de l'identification des criminels en vue de leur éradication. Les comportements seraient liés à des traits physiques, aux phénotypes.

Au cours du XIXième siècle, la criminalistique s'est passablement développée dans le but d'identifier et d'individualiser les criminels. LOMBROSO, BERTILLON, LOCARD, GALTON, et bien d'autres, y ont contribué de manière significative. Déjà, Lombroso et son anthropologie criminelle basait sa théorie sur l'atavisme de la délinquance, donc sur la notion de criminel-né, thèse héréditariste s'il en est. BER-TILLON a réutilisé le principe des mesures anthropo-morphologiques aux fins d'identification et d'individualisation. Les recherches et les préoccupations de Lombroso ont été mises temporairement de côté lorsque s'est imposé un moyen d'identification plus discriminant: l'empreinte digitale, qui ne représente aucun enjeu déterministe ou héréditariste. Il en va de même en ce qui concerne, dès le début des années 1990, le recours à l'ADN dans le processus d'identification: le test ADN ne révèle, au même titre que les empreintes digitales, rien des caractéristiques «fonctionnelles» de l'individu. Du moins pour le moment. En effet, en attendant d'en savoir plus sur l'ADN, l'éthique des sciences judiciaires interdit l'analyse des régions dites codantes de l'ADN et la restreint uniquement aux régions dites non codantes. Mais la tentation est grande si l'on sait que l'on peut connaître le sexe d'une personne dont on a retrouvé une cellule, de pouvoir établir la couleur de ses yeux, de ses cheveux etc. autrement dit une sorte de portrait-robot. Si, aujourd'hui, l'idée même d'indépendance des traits physiques et du comportement est encore généralement acceptée, elle est en sursis parce qu'elle est supplantée par les nouvelles perspectives qu'offre l'ADN. Le phénotype est supplanté par le génotype. Tout se passe comme si l'idéologie héréditariste renaissait de ce que l'on ignore ou de ce que l'on connaît peu ou mal, de l'énigme que pose la lecture de l'ADN. L'idéologie, sous cet angle, est donc fortement corrélée à l'ignorance.

L'ADN est un moyen de prouver l'identité d'une personne, quand bien même il s'agit en fait, tout comme les empreintes digitales, d'une approximation de l'identification, puisque, dans les deux cas, le modèle est probabiliste. Si la démarche consiste à prouver l'existence de caractéristiques biologiques d'un individu dans un modèle aussi discriminatoire que possible (polymorphisme des zones non codantes), il ne s'agit pas de rechercher l'identité personnelle d'un individu, entendue au sens de système construit par chaque être humain à partir des données biologiques qui lui sont propres. Il s'agit plutôt de distinguer les interactions entre le phénotype, le génotype et l'environnement. Comme le rappellent Pierre Clément et Thomas FORISSIER¹ dans un article consacré à l'identité biologique, la génétique moléculaire moderne a montré que le génotype, héréditaire, n'induisait que des protéines et des enzymes, alors que le phénotype résultait d'interactions multiples entre ces enzymes et protéines et l'environnement, au niveau cellulaire, puis au niveau des organismes. Une telle révélation laisse entendre que les notions même de caractères héréditaires et de caractères acquis n'existent pas, et encore moins la notion de programme génétique. L'influence de l'environnement serait donc plus déterminante que n'importe quel programmation génétique. La maladie du diabète peut permettre de mieux comprendre ce modèle: elle est génétiquement déterminée, inscrite dans le génotype, et, sous cette forme, héréditaire. Mais elle peut s'exprimer ou non, selon par exemple les conditions d'alimentation de l'individu, donc de l'environnement. Il y a interaction constante entre phénotype, génotype et environnement. Le phénotype dépend de l'interaction génotype-environnement (comme dans le cas du diabète). Le phénotype est lui-même en interaction avec son environnement (comme dans le cas d'un œil crevé). Enfin, l'interaction

PIERRE CLÉMENT, THOMAS FORESTIER, L'identité biologique n'est pas uniquement génétique: un défi pour un enseignement citoyen, BIOED 2000, Lyon, Université Claude Bernard, 2000.

phénotype-environnement peut influencer l'environnement du génotype. L'identité personnelle est également influencée par la manière dont un individu modifie ses caractères physiques, comme la coiffure, le tatouage, le piercing, le style vestimentaire, la chirurgie esthétique. Derrière chacune des modifications du paraître, il y a un choix délibéré et tout changement est l'expression d'une liberté individuelle. L'équilibre entre ces changements et l'environnement est l'identité sociale. Quoiqu'il en soit, dans le cadre des interactions entre génotype, phénotype et environnement, il est clair que le choix comportemental de la coupe de cheveux, d'un style social, ne peut résulter d'une prédominance génotypique.

Pourtant, en suivant la théorie sociobiologique, l'influence de l'environnement n'apparaît pas. Tout se passe comme si la biologie moléculaire faisait basculer l'identification des criminels dans la reconnaissance de stigmates extérieurs macroscopiques à celles de stigmates microscopiques intérieurs. La théorie du chromosome Y surnuméraire l'avait déjà laissé croire ... avant que l'on ne découvre que le nombre de criminels le possédant effectivement était en réalité infime.

Si l'influence de l'environnement était insignifiante, comment pourrait-on expliquer les fluctuations de la délinquance dans l'étude longitudinale de l'évolution de la criminalité? Comment pourrait-on comprendre l'évolution de la violence chez les jeunes, par exemple? Une explication sociobiologique exclurait d'emblée l'interaction entre l'individu et le milieu, la quête du statut social ou l'évolution même de la société autour de l'individu. Pour rester cohérent, il faudrait presque imaginer un modèle biologique dans lequel la société posséderait elle-même un génotype et un phénotype et serait dotée d'une forme de vie biologique. Comment réduire le comportement violent de certains jeunes impliqués dans des affaires de racket, de vols, de bagarres, de consommation de produits stupéfiants à l'existence d'un ou de plusieurs gènes? Comment mettre en relief la diversité culturelle ou ethnique face à une telle conception

du comportement criminogène? Comment ignorer l'influence de l'évolution des valeurs sociales dans le phénomène de la délinquance? Comment interpréter la très faible capacité délictueuse des femmes?

Plusieurs études américaines et européennes ont tenté d'identifier scientifiquement le gène de l'agressivité, en se basant sur les connaissances scientifiques acquises dans les recherches menées sur la chimie de l'agressivité, notamment auprès des animaux. Parmi les nombreux neuromédiateurs incriminés dans le comportement agressif, les recherches ont montré que la sérotonine semble le plus pertinent. Le taux observé de ce composé était directement corrélé à l'intensité du comportement agressif (de façon inversement proportionnelle). A ce propos, un traitement des détenus au lithium, substance connue pour augmenter le taux de sérotonine a conduit à une diminution significative des pulsions agressives. L'influence des gènes sur l'agressivité est un sujet de polémique depuis de nombreuses années. En 1993, une équipe de généticiens a mis en évidence chez les membres agressifs masculins d'une famille hollandaise une anomalie génétique qui affecte le métabolisme de la sérotonine. De façon générale, cependant, les choses se sont révélées moins simples et aucune anomalie génétique n'a pu être mise en évidence chez les individus violents ou criminels. Si cette anomalie génétique s'était avérée statistiquement significative, alors elle aurait relégué à tort les facteurs sociaux et la théorie évolutionniste de la société au second plan. Ce type d'approche scientifique reste et doit rester probabiliste. Elle ne peut s'inscrire dans la tentative d'expliquer un phénomène aussi complexe que l'agressivité.

Il a été observé que les jeunes hommes au comportement violent et répréhensible sont en grande majorité en échec social, que ce soit en échec culturel, familial et affectif, scolaire, professionnel, etc. Ces jeunes se sentent dotés d'une identité sociale peu valorisée. Pour obtenir ou s'approprier un statut social, ils agissent très souvent dans le cadre d'une bande qui adopte des codes de type valorisant, reconsti-

tuant en quelque sorte une microsociété. Dans ce cadre, la valorisation se conquiert par le rapport de force, la confrontation, le plus fort étant souvent le plus valorisé, dans un modèle de hiérarchisation. La bande, porteuse en elle-même d'une identité sociale, va également pouvoir se confronter à la société, de même qu'à l'autorité, en l'effrayant ou en l'affrontant par la force, toujours dans une logique de recherche de valorisation, de statut social. Parallèlement, ces jeunes vont chercher à s'afficher par l'adoption d'un «look». Il ne s'agit que rarement d'un choix individuel, mais plutôt de la conformation à une mode, elle-même valorisée par la publicité, catalysée par l'identification à des héros, toujours dans une logique de consommation. Les jeunes vont donc chercher à acquérir des biens de consommation généralement convoités par lesquels ils pourront afficher un statut social ou plutôt se donner l'illusion de l'avoir acquis. Ces biens sont souvent obtenus par la force (racket de téléphones portables ou d'habits de marque) ou par le vol dans une cadence inflationniste, souvent accentuée par la consommation d'alcool ou de drogues. Si l'échelle des valeurs ou la mode change ou, idéalement, si tous les codes sociaux changent, alors le comportement, et donc la criminalité, de ces jeunes changera également. Rétrospectivement, c'est ce type de changements comportementaux que l'on observe en comparant les années 60 et les violences des rockeurs rebelles, les années 80 et le pacifisme des hippies «peace and love» et les violences contemporaines des adeptes du hip-hop.

Dans cette comparaison, les facteurs criminogènes semblent davantage déterminés par l'influence du milieu que par celle des génotypes et des phénotypes. Si ce n'est pas le cas, alors nous devons postuler l'existence d'une génétique de la pulsion du ski hors piste et admettre que l'appel publicitaire encourageant cette pratique inconsciente n'y est pour rien.

En extrapolant le nombre de gènes de deux chromosomes actuellement séquencés (545 pour le chromosome 22 et seulement 225 pour le chromosome 21 qui, avec ses 33.8 millions de paires de base, représente 1% de notre génome), les spécialistes estiment désormais que le nombre de gènes humains avoisinerait 40 000 ... auxquels il reste à donner un sens. Une fois ce sens connu, l'absence d'indices héréditaristes et déterministes, voire racistes, sera devenue une évidence scientifique. Souhaitons que les avancées de la recherche en génétique moléculaire montrent l'inanité des idéologies basées sur la sociobiologie et sonnent le glas de certaines idéologies nauséabondes.